

Chemin des Essarts l'Amour - Approbation du déclassement d'une partie de ce chemin

M. LE MAIRE, Rapporteur : Du 1^{er} juin 1993 au 15 juin 1993 s'est déroulée l'enquête publique relative au projet de déclassement partiel du chemin des Essarts l'Amour. Ce projet intéresse la partie Est du chemin, au droit des propriétés Calinon, Douçot, Simeon.

En effet, cette portion de voie n'a plus d'usage public suite à la réalisation des voiries de la ZAC de Châteaufarine et notamment la rue André Breton.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public a pu consulter le dossier. Aucune observation sur le projet de déclassement n'a été formulée. Le Commissaire-Enquêteur a donc émis un avis favorable. Cependant, il a informé la Ville du souhait des riverains de conserver la dénomination «chemin des Essarts l'Amour». Par conséquent, la rue André Breton devra être en partie dénommée.

Le Conseil Municipal est donc invité à approuver le déclassement partiel du chemin des Essarts l'Amour.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.